

Paris, le 2 avril 2020

## **BNP Paribas : Réunion du Conseil d'administration du 2 avril 2020**

Dans un contexte sans précédent et prenant en considération les recommandations de la Banque Centrale Européenne du 27 mars 2020 quant à la distribution de dividendes pendant la pandémie de COVID-19, le Conseil d'administration de BNP Paribas s'est réuni le 2 avril 2020 sous la présidence de Jean Lemierre.

Suivant l'examen de ces recommandations et de leurs impacts, le Conseil d'Administration a pris la décision de proposer à l'Assemblée Générale de ne pas procéder au versement du dividende initialement prévu et d'affecter l'intégralité des sommes correspondantes aux réserves.

L'Assemblée Générale du 19 mai 2020, qui se tiendra à huis clos, est maintenue ; le projet de troisième résolution concernant la distribution du dividende 2019 sera modifié conformément à cette décision.

Cette décision est en adéquation avec la recommandation BCE/2020/19 de la Banque Centrale Européenne du 27 mars 2020 relative aux politiques de distribution de dividendes pendant la pandémie de COVID-19 stipulant notamment de « ne pas verser de dividendes [...] au titre de 2019 et de 2020 [...] durant la pandémie de COVID-19 [et] au moins jusqu'au 1er octobre 2020 ».

Le Conseil d'administration pourra, après le 1<sup>er</sup> octobre 2020 et sous réserve du contexte, réunir une Assemblée Générale afin de procéder à une distribution de réserve pour ses actionnaires, se substituant au dividende.

\*  
\* \*

Le Groupe BNP Paribas souligne la force et la résistance de son modèle, s'appuyant sur trois axes majeurs : sa structure financière solide (solvabilité et liquidité), sa gestion des risques structurante, et sa capacité à créer de la valeur à travers le cycle pour l'ensemble de ses parties prenantes (collaborateurs, clients, acteurs de la société civile, actionnaires et investisseurs).

Ces forces et cette solidité permettent au Groupe BNP Paribas d'être un atout pour les économies dans lesquelles il est implanté, et d'assurer pleinement ses missions à travers le cycle, en particulier dans la période exceptionnelle que nous vivons aujourd'hui.

*« La banque est un service essentiel à la continuité du fonctionnement de l'économie. Depuis le début de la crise, la mobilisation de nos collaborateurs est exceptionnelle dans tous les pays où nous sommes présents, pour assurer les flux financiers et les paiements, et mettre en place des solutions qui aident nos clients entreprises, institutionnels et particuliers à franchir le cap de la crise. Notre devoir de banquier est d'être aux côtés de chacun d'eux pour répondre à leurs questions et les accompagner. Je remercie toutes nos équipes pour leur engagement au service de nos clients et de la collectivité », a déclaré Jean-Laurent Bonnafé, Administrateur Directeur Général de BNP Paribas.*



**BNP PARIBAS**

**La banque  
d'un monde  
qui change**